

Dépêche AEF : Perception du métier, conditions de travail, attentes... Ce que contient la consultation des enseignants

5-6 minutes

Le questionnaire de la consultation des enseignants sur "Le métier de professeur au XXI^e siècle", annoncée dans le cadre des discussions sur la revalorisation des salaires, a été envoyé ce 3 mars 2020. Il est composé d'une quarantaine de questions placées au sein de 3 parties : "les perceptions sur le métier de professeur", "les conditions d'exercice du métier du professeur" et "les attentes et l'avenir du métier de professeur". Les enseignants ont jusqu'au 17 mars pour répondre. Les résultats devraient être dévoilés lors de la conférence internationale "Professeur du XXI^e siècle" fin mars.



Les enseignants ont jusqu'au 17 mars pour répondre au questionnaire © pixabay / TeroVesalainen

Annoncée le 26 février ([lire sur AEF info](#)) par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, la consultation des enseignants est officiellement lancée. Les enseignants des premier et second degrés ont reçu, sur leur boîte mail professionnelle, un

questionnaire intitulé "Le métier de professeur au XXI^e siècle". Cette consultation s'inscrit dans les discussions autour de la revalorisation du salaire des enseignants ([lire sur AEF info](#)), qui comprend un pan autour du métier enseignant ([lire sur AEF info](#)).

Les professeurs peuvent y répondre - en ligne, de manière anonyme - jusqu'au 17 mars. Une synthèse des résultats devrait être dévoilée lors de la conférence internationale "Professeur du XXI^e siècle" organisée conjointement par le MEN et l'Unesco, qui pourrait avoir lieu les 30 et 31 mars.

3 parties, une quarantaine de questions

Une version du questionnaire a été proposée aux syndicats, fin février, qui l'ont amendé lors d'une réunion au ministère lundi 2 mars : des questions ont été reformulées, d'autres supprimées. Cette consultation sera traitée par OpinionWay. Le questionnaire comprend une quarantaine de questions - dont 5 questions ouvertes - placées au sein de trois parties.

La première - qui suit une partie introductive sur le profil du répondant et des caractéristiques de son établissement - concerne "les perceptions sur le métier de professeur". Quatre questions ouvertes proposent à l'enseignant de qualifier le métier, d'indiquer comment la société qualifie le métier et de préciser les sources de satisfaction et de déception. Les résultats, pour les questions ouvertes, seront synthétisés à partir du nombre d'occurrences des mots et expressions.

D'autres questions, au sein de cette partie, évoquent le rapport entre le métier et les attentes en début de carrière ou encore l'évolution des conditions de travail.

La deuxième partie du questionnaire porte justement sur "les conditions d'exercice du métier du professeur". Se trouvent ici notamment des interrogations sur les missions auxquelles les professeurs consacrent le plus de temps, les outils de travail, les problèmes matériels, les relations avec les acteurs du système éducatif, les formations...

La troisième et dernière partie demande aux enseignants d'évoquer "les attentes et l'avenir du métier de professeur", par exemple les missions qui devraient être davantage importantes et les évolutions souhaitées.

Les objectifs de la DGRH

Dans un courrier envoyé aux organisations syndicales, le [DGRH](#), Vincent Soetemont, explique que cette consultation a quatre objectifs :

- "évaluer la satisfaction professionnelle des professeurs sur différents aspects de leur métier (charge de travail, intérêt du travail, rémunération, soutien, [QVT](#), protection sociale...)" ;
- cerner leurs attentes en matière de rémunérations et de carrière ;
- recueillir leurs contributions sur des pistes d'évolutions du métier et leurs missions ;
- associer pleinement et directement les professeurs aux travaux en cours d'évolution du métier".

De son côté, [sur LCI](#), le 3 mars 2020, Jean-Michel Blanquer estime que cette consultation permettra de "regarder domaine par domaine, ce que les enseignants pensent, les idées qu'ils peuvent avoir, leurs ressentis. Nous avons utilisé la même méthode pour les directeurs d'école ([lire sur AEF info](#)) et cette enquête nous sera extrêmement utile, pour préparer la grande évolution des ressources humaines de l'Éducation nationale".

FO a boycotté la réunion de préparation

"Nous ne pouvons nous associer à cette démarche" : Clément Poullet, secrétaire général de la [Fnec-FP-FO](#), a annoncé le 1er mars, dans une lettre envoyée à Jean-Michel Blanquer, que le syndicat ne participerait pas à la concertation sur le questionnaire. Pour FO, ""sur la forme [...], cette concertation ressemble fort à une énième tentative de désamorcer la colère des enseignants pour isoler ces derniers et gagner du temps". Et, "sur le fond, c'est une véritable provocation : on ne trouve pas un mot sur les réformes dont le point commun est qu'elles sont rejetées", et se demande, alors que "les enseignants sont interrogés sur la rémunération [...]" : à quoi bon poser des questions dont les réponses sont déjà connues sinon à tenter de légitimer a posteriori des mesures en invoquant la 'concertation' dont elles auraient fait l'objet ?".